

DECLARATION LIMINAIRE

AUDIENCE DISP DU 18 AVRIL 2018

Mme la directrice interrégionale,

La CGT insertion probation se félicite qu'une audience se tienne auprès de vous **sur les thèmes des risques psychosociaux et des relations SPIP-JAP tant la situation est alarmante.**

En effet, dans certains services, **la dégradation des relations SPIP-JAP conduit à des situations ubuesques, questionnant le positionnement professionnel des CPIP** tant les injonctions se multiplient, parfois en totale contradiction avec les missions du SPIP.

Les magistrats sont mandants certes mais ils ont également le devoir de se comporter en professionnel envers leurs partenaires institutionnels. Les humiliations orales dans certaines instances comme les CAP, parfois avec la complicité des directions d'établissement pénitentiaire, est intolérable.

Le respect doit être de mise et pour tous les professionnels.

Les cadres des SPIP sont plutôt démunis dans ce contexte et connaissent des difficultés à assurer la santé et la sécurité de leurs agents. Des situations ont été portées à votre connaissance et nous souhaitons connaître le positionnement de notre administration, de notre hiérarchie pour **préserver l'intégrité professionnelle de vos personnels**, et leur sécurité.

Laisser ce climat se dégrader, c'est consentir à la mise en danger des professionnels et des usagers.

Notre région n'est pas la seule à connaître ces difficultés. La qualité professionnelle de collègues a été mise en cause par des magistrats dans la presse, soit-disant pour provoquer un électrochoc, sans égards pour les dangers que nos collègues vont encourir auprès de la population prise en charge après un tel lynchage médiatique, ni pour les conditions dégradées de leur quotidien professionnel.

Le respect doit être de mise en toutes circonstances ! Il est urgent d'agir !

Nous avons porté devant vous depuis plusieurs années, **des situations professionnelles dégradées tant individuelles que collectives.** Nous aimerions maintenant savoir quelles procédures sont mises en œuvre, quelles instances sont créées, tant pour les prévenir que les solutionner ? Vous avez porté, Mme la directrice, depuis sa publication, le plan ministériel de lutte contre les risques psychosociaux dans notre région. Si les projets avancent, à des rythmes différents, pour mettre en œuvre les différents axes de ce plan, force est de constater que dans les services, **la simple mise en œuvre des principes de santé sécurité au travail rappelés par ce plan est plus délicate.**

Alors que les cadres ont été formés, par un plan ambitieux de formation RPS mis en œuvre par vos services, la place donnée à la santé sécurité au travail, et aux risques psychosociaux dans les SPIP est quasi inexistante.

Pour exemple, la simple consultation des documents uniques validés, par les représentants du personnel (consultation permise par les textes) est quasiment impossible.

Rares sont les services où le document unique est rempli en concertation avec l'ensemble des agents. Certains services ne le renseignent pas chaque année.

Comment mettre en œuvre un plan de prévention, une politique locale de santé sécurité au travail si les outils de diagnostic et d'analyse ne sont pas renseignés ? Les cadres ne visitent parfois pas les lieux d'exercice de leurs agents, notamment en délocalisé !

Les situations critiques de certains SPIP conduisent à de nombreuses demandes de mobilité pour la CAP qui devait se tenir en Avril. C'est un bon indicateur de l'état de vos services.

Faute de données fiables produites par le logiciel HARMONIE, la CAP devra se tenir un mois plus tard. Autant vous dire, Mme la directrice, que les agents concernés vivent très mal ce report, leur mobilité ou pas ayant des conséquences tant professionnelles que personnelles !

Nous espérons Mme la directrice, que vous pourrez nous apporter des pistes de rétablissement pour les services de Moselle, de Mulhouse, dont les agents connaissent une souffrance au travail considérable. Des services ne peuvent être laissés ainsi à l'abandon.

En bref, vous l'aurez compris, nous attendons de longue date de pouvoir aborder ces questions de risques psychosociaux et de dégradation des relations SPIP-JAP, avec toute l'attention qu'elles méritent. **Les personnels sont en attente d'un véritable positionnement de leur hiérarchie sur ces enjeux essentiels tant pour le bon fonctionnement du service public, que pour la santé sécurité de vos agents.**